

CHARTRE DES BIVOUACS

L'association ASN2T en collaboration avec JB Organisation, propose deux formules de bivouacs pendant l'évènement du Salon du Tout-Terrain et du Voyage. Découvrez le « Bivouac d'altitude » et le « Bivouac Jacques Besse ».

⇒ Le bivouac d'altitude :

Organisation :

- Le départ du bivouac est organisé sur le parking de la zone d'essais de Pratier.
- Prendre la route en direction du Col du Galibier, le parking sera sur votre droite au bout de x km, en bordure de route. Il est repérable grâce à des oriflammes et un panneau.
- L'horaire du départ est fixé à 18h00 ou 19h30.
 - Le créneau de 18h00 est réservé aux clients qui ont choisi le bivouac seul (sans randonnée) ou qui ont réservé une randonnée demi-journée ou journée le lendemain.
 - Le créneau de 19h30 est donc destiné aux clients qui ont réservé ce même jour une randonnée demi-journée ou journée. Malheureusement, en choisissant cette option vous ne pourrez pas profiter de la visite autour des 3 lacs.
- Un briefing de départ est organisé avant chaque départ afin de vérifier la conformité de votre véhicule, vos papiers d'identité et de répondre à toutes éventuelles questions.
- Il est obligatoire que votre véhicule soit équipé de quatre pneus mixtes et d'une boîte courte.
- Chaque encadrant est muni d'un T-shirt rouge de l'organisation. Les véhicules de l'organisation sont repérables grâce aux stickers « JB ORGANISATION » en haut à gauche du pare-brise avant et sur les portes avant. Le prénom du conducteur apparaît également sur le pare-brise.
- En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit d'annuler le bivouac pour des raisons de sécurité.

Déroulement :

- Une fois le départ annoncé, votre destination n'est plus qu'à une trentaine de minutes de conduite. Quelques kilomètres de goudron avant d'emprunter la piste.
- Gardez l'œil ouvert et vous apercevrez les marmottes qui vous guettent. Profitez du panorama grandiose qui s'offre à vous.
- Une fois arrivée, vous serez alors à 2 400m d'altitude.
- Nous vous conseillons de prévoir des habits chauds pour le soir.
- Profitez de ce site naturel et n'hésitez pas à emprunter le petit sentier piéton qui mène aux 3 lacs en 10minutes de marche.
- Proverbe Valloirain : « Celui qui n'a pas vu les 3 lacs, n'a pas vu Valloire »
- Vous disposez d'un petit temps de répit afin de profiter de ce cadre exceptionnel.
- Vous aurez la possibilité de prendre un apéritif (non compris dans la formule).
- Dégustez ensuite une délicieuse fondue savoyarde dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.
- Il sera temps de retourner à votre véhicule pour bivouaquer sous les étoiles de Valloire.
- Le lendemain matin le petit-déjeuner vous sera proposé dès le lever du soleil et le retour sur Valloire s'effectuera vers 7h.

⇒ Le bivouac Jacques Besse :

Organisation :

- Le départ du bivouac est organisé sur le parking de la zone d'essais de Pratier.
- Prendre la route en direction du Col du Galibier, le parking sera sur votre droite au bout de x km, en bordure de route. Il est repérable grâce à des oriflammes et un panneau.
- Chaque encadrant est muni d'un T-shirt rouge de l'organisation. Les véhicules de l'organisation sont repérables grâce aux stickers « JB ORGANISATION » en haut à gauche du pare-brise avant et sur les portes avant. Le prénom du conducteur apparaît également sur le pare-brise.
- L'horaire du départ est fixé vendredi à 8h30.
- Un briefing de départ est organisé avant le départ afin de vérifier la conformité de votre véhicule, vos papiers d'identité et de répondre à toutes éventuelles questions.

Equipements et aptitudes :

- Certains passages lors du parcours sont difficiles. Une certaine maîtrise du véhicule est nécessaire. Tout conducteur novice se doit de le préciser lors de son inscription et doit le signaler à l'encadrant avant le départ. Il en est de même pour tout conducteur ayant peur du vide. Certaines pistes sont étroites et dangereuse en raison du vide.
- Il est obligatoire que votre véhicule soit équipé de quatre pneus mixtes et d'une boîte courte.
- Il est impératif d'avoir effectué le plein d'essence juste avant le départ. Votre autonomie doit pouvoir tenir environ 400 kilomètres. Un réapprovisionnement dans une station-service sera possible au ¼ du parcours uniquement.
- En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit d'annuler le bivouac pour des raisons de sécurité.

Déroulement :

- Une fois le départ annoncé, préparez-vous pour une randonnée d'environ 450 km. Votre retour sur Valloire sera prévu pour le lendemain en fin d'après-midi.
- Vous devez pouvoir être en totale autonomie tout au long du séjour et vous disposez de tout le matériel nécessaire pour bivouaquer.
- Nous vous conseillons de prévoir des habits chauds pour le soir.
- Convivialité, simplicité et bonne humeur au programme.

Vos obligations :

- Les itinéraires des randonnées se déroulent dans un milieu naturel préservé, par conséquent nous vous demandons votre plus grand respect face à l'environnement. Faites attention à la flore et ne dérangez pas la faune locale.
- Aucun déchet ne doit être jeté dans la nature.
- Il est demandé de s'arrêter lorsque vous rencontrez des randonneurs, vététiste etc.
- Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'organisation et les consignes énoncées par l'encadrant lors du briefing avant votre départ.
- Les itinéraires proposés empruntent des accès privés dont seule l'organisation dispose des autorisations de passage. Nous vous demandons de ne pas communiquer les parcours empruntés et de ne pas les utiliser en dehors de l'évènement.
- Vous devez être à jour de l'ensemble des papiers nécessaires pour circuler et vous devez être en mesure de présenter à tout moment votre permis de conduire en cours de validité, le certificat d'immatriculation ou « carte grise », ainsi que le certificat d'assurance et le contrôle technique du véhicule.
- Votre véhicule doit être équipé obligatoirement de pneus mixtes et de petites vitesses.
- Vous vous engagez à ne pas être sous influence éthylique, narcotique ou de toute substance susceptible d'affecter sa conduite.
- Vous devrez conduire votre véhicule avec prudence conformément au code de la route.
- Vous devrez respecter le panneauage et la signalétique mis en place pour l'évènement.
- Vous devrez adopter une vitesse moyenne de 20km/h sans dépasser les 30km/h en milieu tout-terrain.